

La commission permanente de la [REGION BRETAGNE](#) / T : 02.99.27.10.10 vient de dégager 8,5 millions d'euros d'aide pour les entreprises et les centres de recherche. Sont notamment concernés les sociétés de l'économie sociale et solidaire, du domaine du numérique et de la recherche quand d'autres entreprises sont soutenues pour leurs créations d'emploi.